



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre le quatre novembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 octobre 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN Daniel MAURIN, Grégory COINTE ; Rémi CHABANAT ; Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT; Laurent SERIER, Véronique SAUZEDDE ;

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT
Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO
Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN

Absents : Sylvette MARECHAL, Héroïse FERRIER

Secrétaire de séance : Patricia LACHAMP

DELIBERATION
ENEDIS : Convention de servitudes
N°2024/11/65

Objet : Autre domaine de compétence des communes

Madame le Maire expose au conseil municipal l'enfouissement des lignes électriques aérienne 20kV ;

Madame le Maire donne lecture du tracé des ouvrages sur les parcelles cadastrées AM0085 au lieu dit Bournat et C1836 sur la commune d'Orléat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise Mme le Maire à signer la convention de servitudes CS06

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

AR Prefecture

063-216302653-20241104-20241165-DE
Reçu le 08/11/2024

Fait à Orléat, le 04 novembre 2024

Le Maire

Elisabeth BRUSSAT

